rend absolument nécessaire. Mais nous n'avous pas les mêmes garanties pour l'autre grande entreprise. D'accord avec tous les membres de la conférence et comme avocat toujours chaleureux de l'ouverture des vastes régions de l'ouest, et de l'agrandissement de nos canaux, j'ai cru qu'il serait de la dernière imprudonce de signer un document par lequel il serait déclaré qu'à tout risque, et au moment où nos bons étaient cotés à 75 ou 80 pour cent, nous commencerions, sans différer un instant, aucune grande entreprise publique. (Ecoutes!) Les hons. membres de l'opposition ont tort de cr ire que les trente-trois délégués à la conférence étaient autant de charletans. De qui est dit dans les résolutions a été délibérement adopté, en donnant aux mots leur sens véritable et sans nulle intention d'en imposer à personne. Les deux entreprises seront commencées aussitôt que l'état de nos finances le permettra et l'on verra que les membres du cabinet, tant du Haut que du Bas-Canada, ont agi avec le sincère désir d'appliquer dans son vrai sens tout l'ensemble du projet.

L'Hon. Proc.-Gén. CARTIER.—(Ecou

tes! écoutes!!)

L'Hon. M. GALT.—(Ecoutes! écou-

tes ! !!

L'Hon. M. BROWN.-Lors de mon der ler voyage en Angleterre, je fus chargé de négocier avec les autorités impériales pour l'ouverture des territoires du Nord-Dans quelques jours seront soumis à la Chambre des documents à ce sujet et l'on verra alors si le gouvernement est sérieux sur ce point. M. l'ORATEUR, les hons. MM. qui formaient la conférence de Québec ne se sont pas mis à l'œuvre avec la mesquine idée de leur avantage personnel, mais avec un sens profoud de la grandeur de leur mission et un sincère désir de rendre à tous justice, persuadés, en outre, que ce qui serait à l'avantage d'une des sections profiterait nécessairement à l'union entière. (Applaudissements.) J'ai toujours cru que l'ouverture du Nord-Ouest était une entreprise chère à mes hous. amis du Bas-Canada. Il y a quelques années, alors qu'on agitait cette question, j'étudiai à fond cette vie du Nord-Ouest; j'eus occasion de lire les intéressantes relations des voyages dans le Nord-Ouest aux temps anciens, et l'histoire des luttes pour la prédominance commerciale dans les vastes régions des pelleteries. Une impression m'est restée de cen lectures, c'est que les canadiens-

français ent encore droit d'être fiers du rôle qu'ils ont joué dans les aventures de cette époque. Rien peut-être n'a plus contribué à leur donner un caractère national que les habitudes vigoureuses, la patience, l'aptitude aux expéditions lointaines qu'ils ont acquises dans l'ouest en faisant le commerce des pelleteries. (Ecoutes !) O'est donc à juste titre qu'ils attendent avec anxiété la réalisation de cette partie du projet daus le ferme espoir que le trafic du Nord-Ouest sera ouvert encore aux hardis traiteurs et voyageurs canadiens. (Ecoutes!) L'an dernier, la compagnie de la Baie d'Hudson a exporté de ce territoire pour £280,000 strg. (\$1,400,000) de fourrures qui ont été passées en contrebande par les régions glaciales de la Baie James, afin de faire durer quelque temps encore le préjugé que l'aridité du pays et les difficultés de la route rendent impossible le transport des marchandises par la voie naturelle du St. Laurent. Mais le transport de ces marchandises en traversant notre territoire devra avant peu se faire comme au bon vieux temps (Mooutez ! ocoutes!); et quand les vastes et fertiles pluines du territoire de la Saskatchewan seront ouvertes à la colonisation et à la culture, je suis persuadé que nos ressources agricoles seront considérablement augmentées et, de plus, que ces régions vont nous offrir des richesses minérales et autres dont aujourd'hui nous n'avons même pas idée. (Kooutes I) A propos d'immigration, je ne saurais trop représenter à cette chambre que les provinces maritimes sont généralement appréciées d'une manière très-désavantageuse en ce qui concerne leurs ressources respectives. Quand un Européen veut émigrer vers l'Amérique du Nord il prend des renseignements spéciaux sur le Nouveau-Brunswick, l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse, le Haut et le Bas-Canada. Si, d'aventure, il rencontre un citoyen de ces provinces, ce dernier lui fait un tableau enchanteur des richesses de sa section au grand détriment de toutes les autres; le pauvre homme quitte son interlocuteur en n'emportant qu'une masse d'idées Au contraire, s'il veut émigrer à confuses. la Nouvelle-Galles-du-Sud ou à la Nouvelle-Zélande il ne peut consulter qu'un rapport officiel, et on lui offre de payer son passage. Un grand nombre d'émigrants et les fonds qu'ils emportent avec eux sont ainsi dirigés vers un pays beaucoup plus lointain et qui n'oure pas les mêmes avantages que l'Amérique du Nord. Mais combien les cho-